

Prise de Note AG ITAB 10 Avril 2014 Paris

Matinée :

Environ 70 personnes présentes.

Un document "les actes de l'AG ITAB" sera remis à Bio d'Aquitaine pour Consultation sur place.

Présent pour l'Aquitaine :

- Richard DOUGTHY, Vigneron : AgroBio Périgord, SVBA, France Vin Bio,
- MAILLE eric, Technicien : AgroBio-Périgord, Bio d'Aquitaine

Introduction : Thierry MERCIER (Président ITAB) & Krotoum KONATE (Directrice)

Modification des Statuts ITAB :

Discussion Article 5 :

- Inconnu : Possibilité pour les Interpro (ARBIO, Inter Bio Bretagne, etc.) d'avoir un représentant Transformation.
- GRAB : Possibilités d'accepter comme représentant des Agriculteurs à la retraite.
- Réponse ITAB : Les discussions sur les Modifications ont largement été faites en amont avec tous les partenaires, l'AG ne peut pas être le lieu où on rediscute tous les points. Soit on vote les Modifications proposées suite au groupe de travail, soit on ne les vote pas.
- Réponse FNAB : Les propositions de modifications ont été voté à l'unanimité au CA de l'ITAB, Les transformateurs ont un collège de représentation.

Nouveauté dans la représentation et les collèges :

- Un collège Société Civile (*consom Bio Acteur pour l'instant*).

Question d'un Agriculteur : Il apparaît des différences entre les modes d'élection des différents collèges; or cet agriculteur (Midi Pyrénées) a présenté sa candidature pendant 3 ans et a essuyé un refus du CA. Il évoque le problème de pouvoir défendre une candidature en cas de conflit et de ne pas laisser tous pouvoirs au CA.

Réponse ITAB (Président): Une réflexion est en cours sur la mise en place d'une commission pour gérer ces problèmes, qui pourraient apparaître plus fréquemment vue la phase de croissance de l'ITAB; cette commission devrait voir le jour en 2014.

Concernant l'AG extraordinaire : il n'y aurait plus de condition de quorum, la majorité se fera sur le vote des présents, le vote devra porter uniquement sur les points à l'ordre du jour de l'AGE.

Composition du CA : Il a été rajouté la présence d'un représentant de l'état, un contrôleur de l'Etat, un représentant du conseil scientifique bio (CSAB), les présidents des commissions ITAB ainsi que le président de l'ACTA. Cela fait suite à la reconnaissance de l'ITAB comme Institut Technique reconnu par l'Etat.

Article 12 : En plus de la comptabilité classique, il sera fait appel à un contrôleur de l'état ainsi qu'à un commissaire aux comptes.

Nouveauté : Mise en place d'un règlement intérieur.

Vote des Modifications des Statuts :

Ont Voté contre :

- Interpro Bretagne,
- ARBIO (Aquitaine),
- Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine,
- Chambre Régionale d'Agriculture PACA
- Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes,

Pas d'Abstention,

Les Modifications de statuts ont été voté à une très large Majorité !!

Rapport Financier :

Rappel : ITAB qualifié comme Institut Technique reconnu par l'état en Décembre 2012, suite aux partenariats avec 8 structures techniques et/ou coordinatrices d'expérimentations.

Thierry MERCIER a été élu président en Mai 2013.

L'ITAB a pu consolider son équipe et garder ses compétences internes grâce à l'augmentation de sa dotation CASDAR qui est passé de 500K€ à 1 Million €.

Nouveauté : Suite à sa reconnaissance comme Institut technique, l'ITAB a maintenant son propre conseil scientifique et est toujours rattaché aux avis du conseil scientifique d'agriculture biologique (CSAB).

L'ITAB fait appel a des prestations extérieures pour des compétences particulières : ACTA (compta et paie), SVBA pour l'œnologie, etc. L'objectif est de mutualiser les compétences des réseaux et de faire baisser les coûts.

Nouveauté : La structuration en interne, création de 4 collèges pour faciliter le fonctionnement, l'ITAB comptant maintenant une équipe de 23 salariés (soit 17,94 équivalent temps plein).

Budget 2013 en hausse de 14% par rapport à 2012

En 2013 le résultat est positif (+22 853€), les fonds dédiés sont de l'ordre de 300 000€.

La masse salariale correspond à 59% du Budget **(Normal, c'est la Force de L'ITAB !!)**

A noter une baisse de 33% de AAP DAR,

A noter également une baisse de 250 000€ des subventions France AgriMer en 5 ans,

Nouvelle subvention FSOV (Via les obtenteurs, Casdar Adventices) pour 18 000€.

Le Budget 2014 sera de l'ordre de 1.8 Million d'euros.

Question MAILLE Eric AgroBio Périgord : Quelle est l'implication de l'ITAB dans le programme Ecophyto 2018 (*souvent mal vu dans le réseau Bio pour ses liens avec les pesticides*), programme permettant de démontrer (et pas seulement de dire) les performances de l'Agriculture Biologique dans le cadre des réductions de produits phytosanitaires ? L'AB est une solution viable pour atteindre l'objectif de réduction de 50% des Pesticides dans le cadre du programme Ecophyto 2018. C'est aussi un dossier avec des financements importants, que le réseau Bio devrait savoir et pouvoir utiliser, pour la reconnaissance de l'AB comme mode de culture alternatif permettant d'atteindre les objectifs du plan Ecophyto 2018.

Réponse ITAB (Président) : Confirmation et validation de la remarque sur la nécessité de s'investir dans ce programme, pour mettre en valeur les plus values de l'agriculture biologique. Plusieurs programmes déposés mais malheureusement recalés, de nouveaux programmes doivent être déposés en 2014. En OFF : Julie CARRIERE, ITAB, doit déposer de nouveaux projets CASDAR sur ce sujet Ecophyto : *A voir la possibilité d'intégrer ces dossiers dans le dossier Ecophyto AgroBio Périgord pour mettre en place des expérimentations et donc de récupérer du Financement.*

Un fait marquant en 2013 pour l'ITAB : La mise en place du conseil scientifique !

Ce dernier doit permettre de :

- Conseiller sur les actions à mettre en œuvre,
- Gérer les Priorités (*on ne peut pas tout faire !!! c'est un vieux problème du réseau bio en général où il faudrait tout faire alors qu'on sait pertinemment que l'on n'en a pas les moyens....*)
- Définir les métiers au sein de l'ITAB :
 1. Traducteur,
 2. Mobilisateur,
 3. Producteur de références,
 4. Valorisateur,

FOCUS : Les programmes qui ont marqué 2013

- Fin du programme Réf AB,
- Approche Globale de la santé animal,
- Evaluation de la qualité sensorielle des produits,
- Les Substances de Bases (note : le dossier prêle a été approuvé et validé en Mars 2014).
 - Dossiers à Venir : Pour Octobre 2014 Sucre (Saccharose), Vinaigre, Saule et rhubarbe. Devraient suivre : Tanaïsie, Absinthe, Armoise, Lécithine, Bardane, Fructose, Talc, Quassia

Question MAILLE eric AgroBio Périgord : Quid de la reconnaissance des substances de bases reconnues en conventionnel ET actuellement pas en Agriculture Biologique (*Question réglementaire*)?

Réponse ITAB, Patrice MARCHAND : Bonne Question, Effectivement Substances de Bases Reconnues en conventionnel mais pas en AB, nécessité de modifier l'Annexe 2 du règlement européen, ou d'ajouter une nouvelle annexe au règlement concernant les substances de bases. Travail en cours au niveau européen en lien avec la FNAB mais pas d'évolution possible à court terme. Attente à moyen et long terme pour faire accepter cette situation; nécessité de porter le dossier en réseau (ITAB +FNAB).

- Le dossier cuivre, en particulier sur la Viti.

AgroBio Périgord cité et remercié (*entre autres structures*) pour son implication dans le dossier cuivre (*Marc Chovelon*).

Programme 2014-2020 :

4 Axes : Durabilité, Résilience, conception de systèmes, (à court, moyen et long termes), qualité des produits. Il est souligné l'importance de continuer et de développer le travail en réseau.

IMPORTANT : l'Annexe 2 du règlement européen a été modifié récemment (2 jours) ; elle est publiée et disponible.

Remarque d'un agriculteur : Il est nécessaire de travailler sur l'amélioration du matériel pour les agriculteurs (à l'image du travail de l'ADABIO sur l'auto construction en Maraîchage) et demande plus d'investissement de l'ITAB sur ce sujet.

Remarque du Président du CREAB : Il souligne l'importance d'améliorer la présence de l'AB dans l'enseignement agricole, à la fois vis-à-vis des jeunes et des enseignants.

Réponse de Jean Marie MORIN (FORMABIO) : Ce travail est en cours mais prend du temps; il cite le programme "Valomieux", et le travail en cours à Dijon sur la mise en place de dispositifs de formation.

Remarque du GNIS (Jean Wohrer) : Il s'inquiète de la disparition des dérogations sur les semences dans le nouveau règlement Bio. Il souligne le travail des semenciers et met en avant la nécessité d'avoir du temps pour compléter ce travail sur les semences Bio.

Réponses : Président ITAB : Les semenciers ont du temps (fin des dérogations en 2020) et rappelle que ces dates butoirs sont nécessaires pour créer la motivation nécessaire chez les semenciers et chez les agriculteurs.

Renouveau du CA :

4 sortants pour 6 candidats,

Pour l'Aquitaine, Richard DOUGTHY est réélu pour un mandat de 3 ans.

La représentant FNAB est Sabine BONNOT.

Pour la Région Poitou-Charentes ,Luc Suret a été élu.

Après Midi :

Présentation Nutrinet Santé :

Etude épidémiologique intéressante, démontrant les relations entre la consommation de produits Bio et moindre problèmes de santé. L'étude s'attache aussi à l'analyse des points de blocage pour la consommation des produits Bio. V° : www.etude-nutrinet-sante.fr.

L'intervenant cite une étude juste parue (épidémiologistes d'OXFORD travaillant sur plusieurs centaines de milliers de femmes en Angleterre) : intéressante sur les liens entre consommation de produits Bio et cancers. A priori, pas d'effet sur la plupart des cancers mais un effet sur l'apparition de certains lymphomes (notamment ceux reconnus comme liés à l'exposition aux pesticides).

Problème : Le communiqué de presse rédigé par les chercheurs est du genre "circuler y a rien à voir" et ne correspond pas du tout au contenu de l'Abstract disponible (l'intervenant n'a pu récupérer l'étude en entier à ce jour, mais cela ne devrait plus tarder). De plus un journaliste de la France Agricole a déjà publié un article en se basant sur le communiqué de presse (sans lire l'étude bien entendu) et extrapole (*négativement*) encore plus que le communiqué de presse.

V° site Web : Ecropolis.

Présentation de SYNABIO sur ses actions et ses moyens; il est souligné la volonté de SYNABIO de participer et soutenir (*à leur niveau, petit budget, < 500K€/an*) les actions de recherche et aussi le fait qu'il ont engagés plusieurs actions qui sont souvent méconnues et qui mériteraient de l'être, ne serait ce que pour améliorer les programmes de recherche à venir.

Présentation Action RMT action Bio (réseau ACTIA) ITAB,

- Remarque intervenant Nutrinet : Nécessité d'avoir participation INRA,
- Réponse ITAB (Directrice): Plusieurs sollicitations, pas de réponses. La question va être reposée aux représentants INRA.
- AgroBio Poitou-Charentes : Ne comprends pas pourquoi leur structure n'est pas associée à ce programme, alors que ce GRAB est le seul disposant d'un Poste à Plein Temps sur la Transformation.
- Réponse ITAB (Directrice): le programme est ouvert à qui veut; il faut juste se faire connaître.

Présentation Bruno Taupier Lepage : Sur la nécessité de développer des Liens Amont/Aval dans la recherche.

Clôture de L'AG

Possibilités Négociées en OFF :

FRAB MIDI PYRENEES : Rapprochement entre Régions Midi-Pyrénées et Aquitaine (à l'instar du Rapprochement CREAB / Bio d'Aquitaine pour la Biodiversité cultivée). En Viti, Objectif : intégrer Région Midi-Pyrénées au RESAQ Viti Bio, et pouvoir demander des Financements complémentaires à la Région Midi-Pyrénées.

Article dans Alter Agri (Aude Coulombel) sur le réseau Ecophyto 100% Bio Viti d'AgroBio Périgord.

MAILLE Eric,

Technicien Viticole AgroBio Périgord

N'hésitez pas à nous contacter si Questions....

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Maille', written over a horizontal line.